

RAPPORT SUR LES RELATIONS EXTERNES

OBJECTIF 2050:

POLITIQUE DE PRIX POUR LE CARBONE POUR LE CANADA

DIALOGUE SUR UN SYSTÈME NATIONAL UNIFIÉ DE QUOTAS ET
D'ÉCHANGE AU CANADA

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DES SÉANCES
D'INFORMATION RÉGIONALES

PRINTEMPS-ÉTÉ 2009



Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie

National Round Table
on the Environment
and the Economy

www.trnee-nrtee.ca

Canada

© Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2009

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document couverte par les droits d'auteur ne peut être reproduite ou utilisée sous quelque forme que ce soit : graphique, électronique, mécanique (y compris photocopie), enregistrement, collage, système d'accès électronique, sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'éditeur.

Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada
- Rapport sur les relations externes

Également disponible sur Internet.

Également disponible en anglais sous le titre : Achieving 2050: A Carbon Pricing Policy for Canada - Outreach Report.

Rapport préparé par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Canada).



Table ronde nationale
sur l'environnement
et l'économie

National Round Table
on the Environment
and the Economy

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3

Tél. : 613-992-7189

Télec. : 613.992.7385

Courriel : admin@nrtee-trnee.ca

www.trnee-nrtee.ca

Avertissement : Les opinions formulées dans ce document ne sont pas nécessairement celles des organismes avec lesquels les membres de la Table ronde sont associés d'une manière ou d'une autres.

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT



BOB PAGE, Ph. D.
PRÉSIDENT DE
LA TRNEE

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), je suis heureux de vous transmettre le présent rapport, qui résume les opinions et les points de vue clés de plus de 160 intervenants à l'échelle nationale. Ces constatations découlent de six séances d'information régionales, qui ont été tenues au cours du printemps et de l'été de l'année qui vient de s'écouler, à titre de suivi du rapport de la TRNEE intitulé *Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*.

En nous fondant sur les principales constatations et recommandations présentées dans *Objectif 2050*, nous avons entamé un dialogue avec des intervenants de l'ensemble du Canada, afin d'envisager de quelle façon nous pourrions parvenir à un système unifié au Canada. Dans le présent rapport, la TRNEE montre les questions clés qui ont été soulevées lors des séances, et elle met en relief les secteurs régionaux préoccupants que les participants souhaitaient porter à votre attention et à celle du gouvernement fédéral.

Dans l'ensemble, nous avons constaté un appui généralisé à l'égard de l'approche de politique unifiée de prix pour le carbone que la TRNEE a établie, qui misait sur les efforts que le gouvernement fédéral déploie actuellement. La nécessité d'un engagement auprès des États-Unis a été mise en évidence, afin d'assurer la compatibilité de l'orientation stratégique, des mécanismes et des coûts. Nous avons observé un appui généralisé à l'idée de prendre des mesures dans les plus brefs délais.

Nous espérons que vous trouverez le présent rapport utile au moment d'envisager les prochaines mesures à prendre pour le Canada en vue d'atteindre nos objectifs en matière de politiques climatiques. Les membres et le personnel de la TRNEE seraient heureux de vous rencontrer pour discuter de leurs constatations afin de vous aider à mener vos travaux importants.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux,

Le président de la TRNEE,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Page'.

Bob Page

TABLE DES MATIÈRES

1	CONTEXTE	6
2	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR <i>OBJECTIF 2050</i>	10
3	OBSERVATIONS DÉCOULANT DES SÉANCES PARTICULIÈRES SUR LE SUJET D' <i>OBJECTIF 2050</i>	16
4	OBSERVATIONS SUR LES RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS <i>OBJECTIF 2050</i>	20
5	CONCLUSION	28
	ANNEXE A : SÉANCES D'INFORMATION	32
	ANNEXE B : PARTICIPANTS	33

**«LA VISION D'UNE
POLITIQUE NATIONALE
UNIFIÉE QUI EST
PRÉSENTÉE DANS LE
RAPPORT REPRÉSENTE
UN PAS DANS LA BONNE
DIRECTION ET IL EST
IMPORTANT QU'UNE TELLE
POLITIQUE SE FONDE SUR
DES PRINCIPES CLAIRS,
COMME CEUX QUI SONT
ÉNONCÉS DANS *OBJECTIF
2050.*»**

- *Participant à la séance d'information*

CHAPITRE UN

CONTEXTE

Le 16 avril 2009, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a publié son rapport intitulé *Objectif 2050 : Politique de prix pour le carbone pour le Canada*. De façon générale, ce rapport montre la voie à suivre pour établir un système national de quotas et d'échange mis en vigueur progressivement, en prévoyant une transition adéquate pour l'industrie et les consommateurs, afin de permettre au Canada d'atteindre ses objectifs en matière d'environnement au moindre coût économique. La TRNEE a établi un modèle économique original, en plus d'effectuer des recherches analytiques détaillées et de tenir des consultations extensives auprès des intervenants, afin d'élaborer la politique de prix pour le carbone pour le Canada qu'elle propose. La TRNEE a conclu qu'un système national généralisé de quotas et d'échange constituerait le moyen le plus efficace pour atteindre les cibles de réduction des émissions à long terme du gouvernement fédéral, et ce, en profondeur et au moindre coût économique. La politique est conçue de façon à contenir les coûts pour l'industrie et les consommateurs au départ, mais à assurer ensuite une transition visant à réaliser des réductions plus importantes des émissions de carbone au moyen de la mise aux enchères intégrale des droits d'émissions de carbone, afin que le Canada puisse atteindre ses cibles environnementales.

La publication du rapport a suscité une forte réaction positive dans l'ensemble du Canada du côté des gouvernements, des groupes environnementalistes, de l'industrie, des médias et d'autres intervenants. Les annonces que les dirigeants politiques du Canada et des États-Unis (É.-U.) ont faites à l'appui d'un système national unifié de quotas et d'échange dans les deux pays, ainsi que le projet de loi américain visant la création d'un système national américain de quotas et d'échange, ont contribué à sensibiliser les Canadiens et à hausser le niveau de leurs préoccupations. En réponse à l'intérêt

manifesté pour *Objectif 2050* dans tout le pays et au contexte politique en évolution rapide sur le plan des politiques climatiques, tant au Canada qu'aux É.-U., la TRNEE a tenu une série de séances d'information dans six villes canadiennes – Vancouver, Calgary, Ottawa, Toronto, Montréal et Halifax – au cours du printemps et de l'été 2009. Son objectif consistait à apprécier les points de vue régionaux et à obtenir un aperçu des répercussions potentielles de la politique de prix pour le carbone qu'elle propose dans son rapport.

Dans le présent rapport, nous reprenons les conclusions clés des séances, qui englobent les points de convergence et de divergence, ainsi que les questions particulières dont le gouvernement fédéral doit être conscient, de l'avis des participants, au moment de la mise en œuvre d'un système national unifié de quotas et d'échange. Les séances, dans le cadre desquelles le dialogue était axé sur la politique de prix pour le carbone que la TRNEE propose, comprenaient notamment des discussions sur la politique de la TRNEE en elle-même. Les participants y examinaient en profondeur les répercussions de cette politique dans les régions où avaient lieu les rencontres et dans l'ensemble du pays. Bien qu'il ne soit pas possible de présenter dans notre résumé toute la gamme des points de vue sur la politique unifiée de prix pour le carbone qui ont été exprimés dans toutes les régions du pays, nous donnons un aperçu de l'appui qui a été manifesté à l'égard du projet de politique de la TRNEE partout au pays.

OBJET DES SÉANCES

Les séances visaient les deux objectifs suivants : présenter les principales conclusions et recommandations formulées dans *Objectif 2050*, et, partant du principe que le gouvernement fédéral s'achemine vers la mise en œuvre d'un système national de quotas et d'échange, entamer un dialogue sur le rapport dans son ensemble et sur les recommandations, comme point de départ éventuel de la mise en œuvre du système national de quotas et d'échange. Ces séances avaient également pour but de faire ressortir les questions et les secteurs préoccupants à l'échelle régionale qui doivent être portés à l'attention du gouvernement fédéral, à mesure qu'il ira de l'avant dans la conception et la mise en œuvre d'un système pancanadien.

FORMULE DES SÉANCES

Chacune des séances d'information était accueillie conjointement par la TRNEE et un organisme

basé dans la région. La TRNEE aimerait remercier les hôtes conjoints suivants, qui ont veillé à ce que la représentation et les commentaires soient diversifiés à l'occasion des séances, en plus de faciliter le dialogue nécessaire pour soulever les questions et les préoccupations qui se posent pour les Canadiens dans l'ensemble du pays à l'égard d'un système national unifié de quotas et d'échange :

- le Conseil du bassin du Fraser (séance de Vancouver);
- l'organisme Climate Change Central (séance de Calgary);
- l'Association of Power Producers of Ontario (séance de Toronto);
- l'organisme Sustainable Prosperity (séance d'Ottawa);
- le Conseil patronal de l'environnement du Québec (séance de Montréal);
- le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (séance de Halifax).

Chacune des séances se déroulait selon la même formule d'une demi-journée. La première partie consistait en une présentation des principales constatations et conclusions d'*Objectif 2050*, ce qui était suivi d'une discussion, afin de s'assurer que tous les participants avaient une vue commune et une base de discussion comprenant des questions et des réponses. La deuxième partie de la discussion comportait un dialogue, qui était animé par l'hôte régional conjoint de la séance. Les recommandations énoncées dans *Objectif 2050* servaient de cadre et de fondement à la discussion.

PARTICIPANTS

Lors de chacune des séances, un nombre important d'organismes régionaux très diversifiés – à vocation environnementale, du milieu des affaires, du monde universitaire ou syndical – étaient représentés. Pour chacun d'eux, les conséquences d'une politique de prix pour le carbone étaient non seulement préoccupantes et intéressantes sous l'angle de leurs intérêts personnels ou commerciaux, mais aussi sous l'angle plus général de leur collectivité et de leur région. Afin de favoriser la franchise et la sincérité des intervenants, les observations sont présentées sous le couvert de l'anonymat. Toutefois, une liste des participants est jointe en annexe, afin de montrer la diversité des points de vue représentés et des diverses parties intéressées qui voulaient s'assurer que le gouvernement fédéral tiendrait compte de leurs avis au moment de la conception d'un système national de quotas et d'échange pour le Canada.

SITE WEB

Pour de plus amples renseignements ou pour accéder à des photos ou à d'autres documents connexes qui portent sur ces séances d'information, veuillez consulter le site Web à l'adresse : <http://www.nrtee-trnee.ca/prix-carbone-consultations>.

CHAPITRE DEUX

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR OBJECTIF 2050

À chacune des séances, de façon générale les participants disaient appuyer la politique de prix pour le carbone que propose la TRNEE, de même que les recherches et les analyses qui sous-tendent les principales constatations et recommandations formulées dans le rapport. Voici une observation représentative :

« La vision d'une politique nationale unifiée qui est présentée dans le rapport représente un pas dans la bonne direction et il est important qu'une telle politique se fonde sur des principes clairs, comme ceux qui sont énoncés dans Objectif 2050. »

- Participant à la séance d'information de juillet 2009, à Halifax, en Nouvelle-Écosse

Des participants de toutes les séances, et plus particulièrement les représentants des associations industrielles, ont formulé sans réserve des observations comme la suivante : « Nous approuvons l'accent qui est mis dans *Objectif 2050* sur un ***prix national unifié***. La modification des cadres au niveau national constitue une bataille, tout comme différentes initiatives provinciales et régionales. » Ce qui est également commun à l'ensemble des séances, c'est l'appui manifesté à l'égard de la voie à suivre pour la mise en œuvre d'un système de quotas et d'échange selon *Objectif 2050*, qui est tenue pour une approche progressive logique pour mettre en œuvre une politique adaptative réduisant au minimum les risques. Mais, comme l'a dit un participant à la séance d'Halifax : « Nous ne disposons pas d'un délai de « temporisation » permettant d'étudier les recommandations formulées dans le

rapport durant une autre décennie... Les répercussions d'un système de quotas et d'échange seront vraisemblablement minimales. Compte tenu du ralentissement économique actuel et de l'augmentation des prix du pétrole, nous nous sommes adaptés de façon continue, et avec la mise en place d'un système de quotas et d'échange, nous continuerons à nous adapter. »

Lors d'un certain nombre de séances, certains participants ont remis en question le motif pour lequel la TRNEE avait choisi un système généralisé de quotas et d'échange comme instrument permettant de fixer un prix pour le carbone, plutôt que l'imposition d'une taxe sur le carbone. Selon certains participants, sur le plan administratif, une taxe sur le carbone serait plus simple à concevoir et à mettre en œuvre qu'un système de quotas et d'échange. Dans cet ordre d'idée, voici une observation caractéristique de celles qui ont été formulées :

« Il est vital que le champ d'application du système national de quotas et d'échange soit aussi large que possible, mais l'inclusion des autres sources d'émission de l'économie dans le cadre d'un système de quotas et d'échange, au lieu d'une simple taxation, ajoute un niveau de complexité. »

- Participant à la séance d'information de mai 2009, à Vancouver, en Colombie-Britannique

Certains participants ont aussi exprimé, à l'égard de la *cible de 2020 du gouvernement fédéral*, une préoccupation que l'un d'eux a résumée de la façon suivante : « L'année 2020 est beaucoup plus proche qu'elle ne l'était il y a cinq ans lorsque ces débats ont commencé, ce qui pose des problèmes de délai compliqués. » Il n'y avait toutefois aucun consensus sur la question de savoir si les cibles de 2020 et de 2050 du gouvernement étaient trop ou insuffisamment rigoureuses. Souvent, en réponse aux préoccupations soulevées par les représentants de l'industrie, selon lesquels les cibles et le prix consécutif du carbone pour les atteindre étaient trop élevés, les participants qui représentaient des organismes à vocation environnementale rétorquaient que, selon les preuves scientifiques, il était établi que les réductions devaient être encore plus importantes que les cibles actuelles ne le prévoyaient. Ils faisaient remarquer qu'il était important de ne pas perdre de vue les répercussions probablement plus nombreuses de l'inaction en matière de changements climatiques.

En parlant toujours des cibles du gouvernement fédéral, lors d'un certain nombre de séances, des participants ont dit craindre que ces cibles ne soient « inaccessibles » si on les compare à celles des É.-U. Plus particulièrement au sujet de la cible de 2020, lors d'un bon nombre de séances, des participants ont affirmé qu'en l'absence d'un accord mondial, la perspective d'*Objectif 2050* consistant à fixer un prix à l'égard de toutes les émissions d'ici 2020 était optimiste.

À toutes les séances, on a demandé aux participants s'il était préférable pour le Canada d'attendre que les É.-U. prennent des mesures avant de mettre en œuvre un système pancanadien de quotas et d'échange, ou de prendre des mesures proactives dès maintenant. La plupart des participants engageaient vivement le **gouvernement** du *Canada à aller de l'avant dès maintenant*. Comme l'a dit un participant :

« S'il (le gouvernement fédéral) n'élabore pas des politiques dans le contexte des défis canadiens, nous nous ferons refiler autre chose – le Canada devrait aller de l'avant dans les plus brefs délais, ne serait ce que pour protéger nos intérêts nationaux. »

- Participant à la séance d'information de mai 2009, à Calgary, en Alberta.

En relation avec cette question, un participant à la séance d'Ottawa a déclaré que « le pire scénario serait de s'aligner sur un système d'échange américain, qui serait conçu par des Américains, pour des Américains, parce que les Canadiens finiront par envoyer de l'argent au sud. »

La question de la *fuite de carbone* a été soulevée à la plupart des séances. Le point de vue d'un participant à la séance d'Halifax résume bien celui d'un bon nombre d'intervenants : « Il n'y a aucun intérêt à fermer des centrales au charbon de la Nouvelle Écosse pour importer ensuite des É.-U. de l'électricité alimentée au charbon. » Lors de chacune des séances, des participants ont insisté sur la question des *mesures américaines* et sur la question plus générale de la fuite de carbone vers d'autres pays. À ceux qui faisaient observer que « chaque fois que nous nous distinguons radicalement des Américains, c'est le Canada qui est perdant », certains rétorquaient en disant ceci : « Nous ne pouvons pas temporiser afin de voir ce que les É.-U. feront; il est important d'uniformiser notre approche au pays – d'apprendre sur le tas – et il est préférable d'avoir une politique nationale à laquelle les É.-U. pourront réagir. »

Au cours de certaines séances, des participants ont laissé entendre que l'une des façons d'aborder ces préoccupations, c'est d'*assurer l'équité d'un prix pour le carbone* de concert avec les É.-U. De plus, toujours relativement aux mesures américaines, certains ont soulevé des observations et des questions au sujet de la politique de la TRNEE qui vise une mise aux enchères intégrale des droits d'émission d'ici 2020. Des participants à un certain nombre de séances se sont référés à l'ébauche actuelle de la *American Clean Energy and Security Act* (Waxman Markey), qui prévoit une répartition gratuite de 85 % des droits, car ils avaient le sentiment que la politique canadienne devait refléter la politique américaine à cet égard.

Lors de toutes les séances, des participants ont appuyé énergiquement la recommandation de la TRNEE proposant d'utiliser les recettes issues de la mise aux enchères d'abord et avant tout pour investir dans *les technologies et les innovations*. Mais certains participants doutaient que les recettes puissent être utilisées de façon très efficace, si c'était le gouvernement fédéral qui les gérait et les allouait. À propos de la même question, certains participants ont laissé entendre la nécessité de souligner que les enchères ne seraient pas mises en œuvre progressivement avant 2015, et intégralement, pas avant 2020, selon le projet de politique de la TRNEE. Cela a amené un participant à dire ceci : « À partir de maintenant, d'où viendra le financement nécessaire à l'investissement dans la technologie propre en vue d'atteindre les cibles? »

Relativement aux prévisions concernant le résultat technologique d'un prix pour le carbone dans *Objectif 2050*, à toutes les séances des participants ont dit craindre « d'énormes difficultés liées à l'*électrification* telle que la prévoit la TRNEE dans ses scénarios. » Les participants avaient le sentiment qu'il était important que le gouvernement fédéral comprenne qu'il faudra payer le coût d'un effort coordonné et arrêté, si nous voulons assurer la capacité de répondre aux demandes en électricité sous le régime d'un prix pour le carbone. Lors de diverses séances, mais à celles d'Ottawa et de Montréal plus particulièrement, des représentants des organismes de réglementation de l'électricité ont souligné que la politique fédérale actuelle agissait comme un obstacle au « choc du prix » nécessaire à la transition du système énergétique actuel vers une économie électrifiée.

À une majorité de rencontres, des participants se sont demandé si les hypothèses de la TRNEE concernant le déploiement du *captage et du stockage de carbone* (CSC) risquaient d'être « trop optimistes. » Ils ont fait remarquer que l'élaboration et le déploiement des technologies posent encore des difficultés considérables, et qu'à cet égard, leur coût constituerait probablement un défi. Et toujours relativement au scénario technologique envisagé dans *Objectif 2050*, à la séance de Calgary un participant a dit qu'en conséquence de l'électrification de l'économie découlant de l'établissement d'un prix pour le carbone, le prix du charbon serait trop élevé pour permettre le CSC et que cela contribuerait « vraisemblablement à la fermeture de centrales électriques. »

Aux séances de Montréal et d'Halifax, des représentants d'un secteur industriel étaient préoccupés à l'idée de ne pas recevoir suffisamment de *crédits pour mesures hâtives* pour réduire les émissions dans le cadre de la réglementation fédérale qui est proposée et d'un futur système pancanadien de quotas et d'échange. Même si, à chacune des séances, des participants appuyaient l'idée d'inclure l'accès à des possibilités de réduction du carbone internationales, selon la politique de la TRNEE d'un prix pour le carbone, il a été proposé à un bon nombre de reprises que si la politique avait réellement pour objectif un rapport coût efficacité, les achats internationaux ne devraient pas se

limiter à une proportion de 20 % en 2020, étant donné que les coûts de la réduction au Canada « sont passablement plus élevés que dans d'autres pays. »

La question du *transfert de richesse lié aux recettes issues de la mise aux enchères* a fait l'objet d'un grand intérêt à toutes les séances. Si le gouvernement fédéral va de l'avant, il doit s'engager fermement à collaborer avec les provinces à cet égard. En relation avec cette question, voici ce qui a été dit régulièrement à un bon nombre de séances, pour reprendre les mots d'un participant : « Chaque territoire de compétence est différent, il a un profil différent. Au Canada et aux États-Unis, certains souhaitent ardemment qu'un grand nombre de facettes, comme la répartition et le partage des recettes, soient contrôlées à l'échelle locale. » Et toujours à propos de la question des recettes issues de la mise aux enchères, un participant a souligné qu'étant donné que « les provinces sont habilitées, pour ce qui est de l'électricité, à mettre en œuvre en grande partie une politique de prix pour le carbone, au moins la moitié des recettes leur appartient. » Comme l'a proposé un autre participant, « on pourrait éviter les contestations constitutionnelles si le gouvernement fédéral répartissait les recettes aux provinces en fonction du nombre d'habitants. »

Sur la question de la *mise en œuvre d'un système de quotas et d'échange au Canada*, à la séance d'Ottawa un participant a recommandé qu'avec la transition des systèmes provinciaux vers une politique nationale unifiée, on pourrait envisager de relier d'abord le système en fonction de projets pilotes, pour ensuite « passer tous ensemble à la mise en œuvre à un moment donné », ce qui serait moins perturbant. À Halifax, un participant a relevé un risque, dans le cas où les provinces se demanderaient quel modèle était le bon, et il a prédit que ce débat pourrait se poursuivre durant des années. Au lieu de cela, le gouvernement fédéral doit « imposer de manière pragmatique un système susceptible de persuader les partenaires commerciaux que notre plan est viable par rapport au leur, afin d'éviter les problèmes liés à des ajustements à la frontière. »

À toutes les séances, des participants ont approuvé énergiquement l'accent qui est mis sur la *gouvernance* dans le rapport. Certains ont dit qu'il était important que le gouvernement fédéral élabore de nouveaux mécanismes de gouvernance des politiques climatiques au niveau national. Lors des discussions sur la gouvernance, entre autres exemples souvent cités de pouvoirs indépendants qui pourraient constituer des modèles potentiels pour les nouvelles institutions fédérales, on a mentionné le Commissaire à l'environnement de l'Ontario, l'Agence du revenu du Canada et Statistique Canada. Lors des séances tenues dans des provinces qui sont membres d'un régime régional de prix pour le carbone (p. ex. l'Initiative régionale de l'Ouest concernant le climat et la Regional Greenhouse Gas Initiative), des participants étaient d'avis que ces systèmes pouvaient se révéler des modèles très utiles pour la gouvernance, compte tenu de la complexité de la mise en œuvre d'un système de quotas et

d'échange. À l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique unifiée de prix pour le carbone au Canada, un participant a résumé comme suit une opinion largement répandue : « le choix des instruments doit être flexible sans occasionner une fragmentation. » Un autre participant a poussé ce point de vue encore plus loin, en recommandant que la TRNEE « s'adresse au Ministre afin de lui exprimer clairement ce que lui disent les provinces et ce qu'elles pensent des compromis politiques nécessaires. Ces échanges ne se déroulent pas de manière ouverte et transparente. »

CHAPITRE TROIS

OBSERVATIONS DÉCOULANT DES SÉANCES PARTICULIÈRES SUR LE SUJET D'*OBJECTIF 2050*

VANCOUVER

À la séance de Vancouver, en plus d'appuyer de façon généralisée les recommandations et les messages principaux du rapport, les participants ont adhéré sans réserve à ses messages d'urgence, tout en confirmant la nécessité de prendre des mesures immédiates. Des participants étaient d'avis qu'il serait utile pour le gouvernement fédéral d'utiliser les messages du rapport pour prendre position, de manière à être « énergique et positif » dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'une politique de prix pour le carbone pour le Canada. Lors de cette séance, les participants ont aussi fermement mis en garde le gouvernement fédéral, en disant qu'il ne doit pas « miser sur le dénominateur commun le plus faible » lorsqu'il s'agit d'unifier les mesures provinciales. Sur la même question, des participants ont affirmé qu'au moment d'unifier le prix national pour le carbone et un système national de quotas et d'échange, les cibles provinciales existantes qui sont déjà harmonisées aux cibles internationales doivent être prises en compte. Un participant directement sensibilisé à l'expérience australienne de la mise en œuvre d'une politique nationale unifiée de prix pour le carbone a laissé entendre qu'il reste du travail à faire au Canada, si nous voulons assurer la transition en douceur des provinces canadiennes vers une approche unifiée.

TORONTO

Sur la question de la certitude à l'égard du prix et des émissions, un participant de Toronto a affirmé que, si l'industrie se préoccupe de la certitude, les provinces, elles, se préoccupent du transfert de richesse. À la même séance, afin de miser sur la voie de la mise en œuvre d'un système de quotas et d'échange qui est présentée dans le rapport, certains participants ont proposé l'établissement de jalons particuliers tout au long de la transition menant de la répartition à la mise aux enchères intégrale. Un participant a mis l'accent sur l'importance, tel qu'il est recommandé dans *Objectif 2050*, de compléter les règlements sur les bâtiments en raison de la grande quantité de bâtiments commerciaux qui existent en Ontario; c'est-à-dire que le « volet » du système de quotas et d'échange dans le rapport n'« assombrisse » pas l'attention qu'on devrait accorder aux occasions de réduction des émissions dans ce secteur.

Au sujet de la gouvernance, des participants ont dit craindre une ingérence politique active, en laissant entendre que le processus consistant à examiner les cibles, les budgets du carbone et d'autres mécanismes nécessaires doit être distinct des « élections et des processus politiques. » Un participant a suggéré que le bureau du Commissaire à l'environnement de l'Ontario était un bon modèle de rôle.

OTTAWA

Ce qui était propre à la séance d'Ottawa, c'était une présentation de l'organisme Sustainable Prosperity, l'hôte conjoint de la séance, qui a abordé sa « fiche de rendement » des politiques de prix pour le carbone au Canada qui sont proposées et mises en œuvre. L'organisme se fondait sur ses huit principes clés d'un prix applicable au carbone, qui sont très semblables aux principes énoncés dans *Objectif 2050*. La politique que propose la TRNEE et le plan de la Colombie-Britannique (C.-B.) se classaient en premier ex æquo. Selon Sustainable Prosperity, l'un des problèmes liés à la proposition de la TRNEE, c'est la complexité administrative de la mise en œuvre et de l'administration d'un système de quotas et d'échange, par comparaison à celles d'une taxe sur le carbone.

À l'occasion de cette séance également, certains participants ont fait valoir qu'il n'était pas dans l'intérêt des É.-U. d'avoir un marché unifié du carbone avec le Canada, que le taux de croissance des émissions au Canada est notablement plus élevé qu'aux É.-U., et que l'on peut donc s'attendre à ce que le prix pour le carbone soit plus élevé au Canada. Lors de la même séance, des participants ont également dit craindre les répercussions des mesures américaines protectionnistes qui sont proposées, comme *les ajustements aux politiques sur le carbone à la frontière*.

À propos de l'élimination progressive des *compensations nationales* qui est évoquée dans *Objectif 2050*, à la séance d'Ottawa un participant a dit que ce serait une bonne idée d'annoncer à l'avance qu'un nombre aussi élevé que possible de secteurs passeront d'un système de compensations à un système de quotas et d'échange. Il a été proposé en particulier que cette transition puisse être une période d'essai, un peu comme dans le cas du système américain de quotas et d'échange applicable aux pluies acides.

Un autre participant a mentionné que la rencontre n'était qu'une première étape pour aborder l'ensemble actuellement disparate des politiques fragmentées sur l'ensemble du Canada et que la TRNEE ou d'autres institutions devraient miser sur ces séances, afin d'établir *un dialogue public national permanent et éclairé*. Relativement à cette question d'une politique unificatrice, un participant a prévenu la TRNEE que « les provinces appuient toutes l'idée d'un système unifié en autant qu'il soit semblable au leur. »

Un représentant de l'industrie a souligné qu'il était nécessaire d'examiner de quelle façon les projets à intensité carbonique qui ont de l'importance sur le plan économique *survivront dans un avenir assujéti à des restrictions en matière de carbone*.

MONTRÉAL

Lors de la séance de Montréal, on a présenté une approche de prix pour le carbone au Canada qui tranchait nettement sur l'approche unifiée de la TRNEE. Il a été proposé qu'une approche sectorielle serait préférable à une approche nationale uniformisée, car elle se traduirait par une « politique souple et adaptative qui tiendrait compte de la nature propre de chacun des secteurs industriels. »

Une question propre au Québec qui a été soulevée à la séance concernait le secteur de l'électricité – le fait que le secteur a déjà réduit ses émissions de 97 %, produisant moins de une tonne de CO₂ per gigawattheure. Un participant a mentionné ceci : « Il faudrait faire un effort énorme pour atteindre zéro. » D'autres participants avaient le sentiment que, au moment de choisir un système unifié de quotas et d'échange, la TRNEE aurait dû accorder une plus grande attention à la taxe sur le carbone, dont la mise en œuvre comporterait moins de difficultés. Un autre participant a appuyé le commentaire précédent en ajoutant : « Je suis étonné de la facilité avec laquelle la TRNEE s'est lancée vers le système de quotas et d'échange. »

HALIFAX

À la séance d'Halifax, un certain nombre de participants ont insisté sur l'importance de prendre des mesures rapidement, en ajoutant que dans la région de l'Atlantique, les discussions sur le système de quotas et d'échange « ont toujours pour objet les exemptions et les risques pour la région, plutôt que le coût de l'inaction. »

À Halifax, on a soulevé une question liée à la fuite de carbone qui ne s'est pas posée ailleurs. Un participant a souligné que « beaucoup de sociétés exploitées au Canada atlantique sont des filiales de sociétés qui n'ont aucun siège social ici » et que, si un système de quotas et d'échange était mis en œuvre, il était à craindre que les sociétés réagissent en effectuant des transferts inter-régionaux et intra-compagnie, comme ceux qui sont effectués entre différentes filiales d'une société implantée dans de multiples provinces ou de multiples pays. Un autre problème soulevé lors de la même séance, c'est le fait que, dans certaines provinces atlantiques, le secteur énergétique pèse pour 90 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et que « le secteur énergétique ne reconnaît pas le territoire de compétence et ne s'en préoccupe pas. » Le nord-est de l'Amérique du Nord constitue un marché énergétique considérable, auquel le système de quotas et d'échange proposé par la TRNEE serait difficilement applicable d'un point de vue réglementaire purement canadien.

Selon une autre préoccupation liée au prix pour le carbone qui a été soulevée à la séance d'Halifax, pour les consommateurs des *régions moins riches*, comme le Nouveau-Brunswick, les prix de l'électricité seraient les mêmes qu'ailleurs, ce qui accentuerait les problèmes d'iniquité. En tablant sur la question de la différence régionale, un autre participant a recommandé que le ministre fédéral de l'Environnement rencontre ses collègues du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), afin de comprendre les nuances et les différences régionales au moment de la mise en œuvre d'un système national de quotas et d'échange. Comme l'a formulé plus particulièrement un autre participant : « Certains territoires de compétence – qui vont des petites localités aux provinces – trouvent difficile de composer avec des cadres de réglementation qui deviennent de plus en plus complexes. »

CHAPITRE QUATRE

OBSERVATIONS SUR LES RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS *OBJECTIF 2050*

Bien que toutes les séances aient débuté par une discussion sur le contenu d'*Objectif 2050*, lors des séances tenues à Vancouver, à Calgary et à Montréal, on a aussi alloué du temps pour discuter séparément de chaque recommandation dans le rapport. Les constatations relatives à chacune des recommandations que nous présentons ci-dessous se rattachent à ces séances, tandis que les observations évoquées à la section précédente renfermaient les principaux points de vue et avis des participants à toutes les séances.

RECOMMANDATION 1

Unifier les politiques et les prix pour le carbone pour toutes les émissions et administrations, selon trois grandes composantes :

- un système de quotas et d'échange pour l'ensemble de l'économie, inspiré des initiatives actuelles et prévues fédérales, provinciales et territoriales;
- des règlements et des politiques technologiques complémentaires dans le secteur des transports, des bâtiments, du pétrole et du gaz et de l'agriculture;
- des possibilités de réduction du carbone internationales qui sont crédibles, abordables et durables.

Discussion

À toutes les séances, les participants ont appuyé énergiquement la recommandation de la TRNEE prônant un prix unifié pour le carbone basé sur un système de quotas et d'échange, dont le *champ d'application pour l'ensemble de l'économie serait aussi large* (englobant p. ex. les sources d'émission importantes et les autres émissions liées à l'économie) que possible.

Lors de la séance de Vancouver, des participants ont affirmé qu'il fallait discuter plus amplement du champ d'application avec le gouvernement fédéral. À titre d'exemple, certains d'entre eux ont souligné que selon d'autres systèmes (p. ex. l'Initiative régionale de l'Ouest concernant le climat), on s'apprêtait à inclure les secteurs des transports et de la construction dans le cadre d'un système de quotas et d'échange, tandis que, selon la politique recommandée par la TRNEE, les secteurs en question sont visés au moyen d'une réglementation complémentaire.

À la séance de Calgary, certains participants ont noté que l'inclusion des distributeurs de carburant dans un système de quotas et d'échange ajoutait un niveau de complexité, en ce sens qu'il serait nécessaire de concevoir une exemption afin d'éviter « d'imposer doublement un prix pour le carbone » dans le cas des sources d'émission importantes. Selon la proposition d'un participant, la façon d'aborder ce problème pourrait consister à fixer un plafond visant des secteurs particuliers, comme celui des hydrocarbures. Lors de la même séance, certains participants étaient en désaccord avec l'élimination progressive des compensations nationales que propose la TRNEE, un participant ayant affirmé qu'en dernier ressort, les compensations feront l'objet d'une surveillance de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et dans le cadre de l'Initiative régionale de l'Ouest concernant le climat.

Le même sentiment s'est dégagé lors de la séance de Montréal, certains participants ayant fait valoir que la question du traitement des compensations nationales valait la peine d'être débattue de façon plus approfondie, en ajoutant que le Canada devrait reporter l'élimination des compensations jusqu'au moment où tous les outils possibles seront à notre disposition. Un participant qui appuyait l'élimination progressive proposée par la TRNEE leur a toutefois rétorqué que les compensations nationales « contribuent à complexifier un système déjà complexe ».

Toujours à la séance de Montréal, un participant a affirmé que le secteur de l'électricité devrait recevoir des droits gratuitement, plutôt que par le truchement de la mise aux enchères, parce qu'à son avis, ce secteur est déjà pénalisé par comparaison aux autres. Un autre participant a demandé avec instance au gouvernement fédéral de faire participer les municipalités à l'élaboration d'un système national de quotas et d'échange, parce qu'elles seraient en mesure d'assurer l'adoption de technologies faibles en carbone, surtout dans la construction.

RECOMMANDATION 2

Faire en sorte que la politique unifiée de prix pour le carbone pour le Canada puisse être reliée aux systèmes internationaux actuels et proposés, et en particulier avec le système d'échange qui sera probablement institué aux États-Unis, pour assurer la compatibilité des prix et des mesures.

Discussion

Les quatre questions suivantes sont communes à l'ensemble des séances en ce qui concerne la recommandation 2 :

- Les participants ont appuyé énergiquement la conception d'un système qui pourrait éventuellement être relié aux É.-U.
- Les participants ont appuyé énergiquement l'idée d'« agir » – de mettre en œuvre une politique adaptative comme celle de la TRNEE, « afin que nous puissions apprendre sur le tas, mais aussi rajuster la politique ultérieurement, de façon à ne pas nous mettre en état d'infériorité sur le plan concurrentiel. »
- Les participants se sont dits très préoccupés à l'idée que le Canada attende la mise en place d'un système américain avant d'agir.

- Bien qu'à toutes les séances des participants aient appuyé énergiquement le message communiqué dans le rapport, c'est à dire l'idée d'« agir maintenant », certains participants ont aussi souligné qu'il était nécessaire de cerner les obstacles au « progrès intelligent », afin que nous puissions atteindre les objectifs de la politique aussi rapidement que possible.

À la séance de Vancouver, certains participants ont affirmé que le résultat escompté d'un système unifié ne devrait pas être le lien, mais plutôt un « contexte concurrentiel » analogue, qui découlerait de l'établissement d'un prix comparable d'un territoire de compétence à un autre. Même si, à la séance de Calgary, des participants appuyaient fermement les efforts visant à créer des liens avec les É.-U., d'autres participants ont aussi affirmé clairement que « nous ne devrions pas être limités par les politiques des É.-U. et d'autres concurrents pour adopter une politique mieux adaptée aux intérêts du Canada. » À cette même séance, un participant a fait observer qu'un fonds technologique intérieur constituerait une meilleure option que la politique de la TRNEE, qui prévoit un accès limité aux crédits internationaux. Un autre participant a mentionné qu'en matière de délais, il faudrait que le prix canadien unifié pour le carbone se rapproche du prix américain, et non l'inverse. En dernier lieu, à la séance de Montréal, un participant a déclaré que l'offre et la demande détermineraient le prix pour le carbone, et que le rôle du gouvernement fédéral consiste à amenuiser la différence entre le prix intérieur et le prix international pour le carbone.

RECOMMANDATION 3

Utiliser les recettes issues de la mise aux enchères d'abord et avant tout pour investir dans les technologies et les innovations requises pour atteindre l'objectif environnemental canadien de réduire les émissions de GES.

Discussion

À toutes les séances, des participants ont appuyé énergiquement la recommandation de la TRNEE visant à investir les recettes issues de la mise aux enchères dans les technologies, les innovations et le déploiement. Comme l'a dit un participant : « Il s'agit de la mesure la plus importante pour passer la rampe et amorcer le changement. »

À la séance de Vancouver, un participant a noté que l'utilisation des recettes issues de la mise aux enchères devrait s'appliquer de façon plus générale qu'à la technologie seulement, en faisant valoir

que l'ensemble des recettes devrait viser les méthodes les plus rentables pour réduire les émissions. Ce point de vue a aussi trouvé un écho chez un participant à la séance de Montréal, qui a déclaré que les recettes issues de la mise aux enchères ne devraient pas servir uniquement à des investissements dans la technologie, mais viser également les changements de comportement et les approches nouvelles du développement.

Toujours à la séance de Vancouver, des participants ont dit que pour les secteurs exposés aux échanges, il devait y avoir en place des règles claires à propos de l'admissibilité et de la façon dont les recettes permettront d'aborder les secteurs les plus touchés. Un participant a fait remarquer plus particulièrement que « l'industrie forestière a une importance énorme en C.-B., et que le gouvernement [fédéral] doit s'assurer qu'une aide serait fournie, dans le cas où le secteur serait en état d'infériorité face à ses concurrents dans un système de quotas et d'échange. »

Un participant à la séance de Calgary a dit que le signal de prix suffisait pour stimuler le développement et le déploiement de la technologie, et que les fonds supplémentaires tirés des recettes issues de la mise aux enchères pourraient ne pas être nécessaires. Un autre participant à cette séance a affirmé que la répartition gratuite dans un système canadien, par opposition à la mise aux enchères, serait étroitement alignée sur d'autres systèmes, et que la mise aux enchères intégrale était improbable dans les autres systèmes d'ici 2020. Par conséquent, le montant des recettes prévu dans la politique de la TRNEE pour l'année 2020 était irréaliste. Ce même participant a expliqué qu'un objectif technologique devrait être établi à court terme, étant donné que « le déploiement de certaines technologies exigera au départ des investissements énormes, mais que ces investissements devraient diminuer progressivement au fil du temps. »

À Montréal, des participants ont fait observer que les investissements ne devraient pas se limiter à un type de technologie, car certaines sont presque immédiatement commercialisables et n'ont besoin que d'« une petite poussée », tandis que d'autres (p. ex. le train à grande vitesse) exigeront des investissements publics majeurs. Un participant a dit qu'il est important d'adopter une approche sectorielle de la technologie, parce que les technologies n'entrent pas toutes dans le même moule. Un autre a souligné l'importance de considérer la technologie et les investissements technologiques dans un contexte mondial, et pas seulement d'un point de vue intérieur. À titre d'exemple, il s'est demandé quelles technologies le Canada pouvait mettre au point et vendre à l'étranger. Selon un troisième participant à la séance de Montréal, avant que les recettes ne soient disponibles, l'industrie aura fait les principaux investissements nécessaires.

RECOMMANDATION 4

Opérer la transition de l'approche fragmentée actuelle du prix pour le carbone adoptée pour l'ensemble des administrations et des émissions vers un régime de prix pour le carbone canadien unifié aussi tôt que possible et au plus tard en 2015.

Discussion

Même si aucun consensus clair ne s'est dégagé de l'ensemble des séances sur la question des délais et de la mise en œuvre, les participants ont appuyé énergiquement l'idée de prendre des mesures « précocement plutôt que tardivement. » À la séance de Vancouver, par exemple, les participants ont été unanimes à appuyer l'unification, mais à une date antérieure à 2015. En revanche, un certain nombre de participants à la séance de Calgary ont fait valoir que « 2015 risquait d'être une date prématurée pour l'harmonisation, en raison des cycles de rotation des stocks de capital... [mais] que nous devrions aspirer à être au cœur de l'harmonisation d'ici 2015. » Un autre participant à la séance de Calgary a déclaré que la situation actuelle en matière de politiques climatiques au Canada était « complètement fragmentée », et qu'il doutait que les différences et les intérêts régionaux puissent s'harmoniser aussi rapidement. Cependant, un autre participant à la même séance a souligné que si les 21 pays qui adhèrent au Plan d'échange de droits d'émission de l'Union européenne (UE) peuvent s'entendre sur une approche commune, « les 10 provinces canadiennes peuvent en faire autant. »

À la séance de Montréal, un participant a affirmé qu'au lieu d'un prix unifié, on devrait cibler une structure unifiée. D'autres participants ont soutenu qu'il était nécessaire d'avoir un prix unifié, mais que les provinces comme l'Ontario et le Québec, qui prennent déjà des mesures dans le cadre de l'Initiative régionale de l'Ouest concernant le climat, ne devraient pas attendre l'initiative du gouvernement fédéral.

RECOMMANDATION 5

Établir un cadre de gouvernance du prix pour le carbone ciblé qui repose sur les principes d'adaptabilité de la politique pour élaborer, mettre en œuvre et gérer le régime de prix pour le carbone unifié au fil du temps, y compris les éléments qui suivent :

- la collaboration fédérale-provinciale-territoriale au moyen d'une tribune permanente;
- un expert des prix pour le carbone et des recettes doté d'un mandat réglementaire;
- organisme consultatif d'experts chargé de formuler des conseils réguliers et à point nommé au gouvernement.

Discussion

À toutes les séances, les participants ont soutenu énergiquement que de nouvelles structures de gouvernance s'avéraient nécessaires pour mettre en œuvre et gérer une politique adaptative de prix pour le carbone au Canada. Tous ont aussi exprimé le besoin que les provinces soient représentées au sein des organismes nationaux de surveillance des politiques climatiques (comme l'autorité chargée de l'établissement du prix pour le carbone et des recettes que recommande la TRNEE), afin d'assurer la transparence et l'adhésion des provinces et des territoires. Dans le même ordre d'idée, partout aux pays des participants ont insisté sur l'importance de communiquer clairement lorsqu'il s'agit de s'adresser aux Canadiens. Comme l'a souligné un participant, « les chiffres indiquant les montants par tonnes font peur ».

À la séance de Vancouver, un participant a mis le gouvernement en garde contre la possibilité de « piétiner en établissant des structures », tout en faisant remarquer qu'il était préférable d'avoir plutôt un système simple et élégant. À la séance de Calgary, un participant a observé que cette recommandation constituait un défi, en raison « du cloisonnement, du cycle politique et de la souveraineté. » Selon la recommandation pressante d'un autre participant à la même séance, la mise en œuvre d'un système unifié de quotas et d'échange ne doit pas être « un gigantesque processus de gestion économique [...] Il sera dur de prévoir les contrôles à cet égard, mais nous ne voulons pas non plus que la planification soit centralisée. » Comme l'a proposé un autre participant à Calgary : « Fixez les objectifs et nous nous ajusterons au fur et à mesure. »

Un participant à la séance de Calgary a souligné que les provinces comme la C.-B., l'Alberta et l'Ontario mettent sur pied des secrétariats du changement climatique, et qu'ils procurent de bons exemples de « la structure et l'autorité qui dirigent le processus. » Lors de la même séance, un autre participant a ajouté qu'en ce qui concerne la gouvernance, le gouvernement fédéral doit voir au « manque de leadership et d'expertise attribuables à une pénurie de ressources humaines qualifiées » au Canada. Un participant de Calgary a recommandé d'utiliser le système albertain comme modèle de système national, parce qu'il s'est révélé un exemple utile de la collaboration possible des sociétés et du gouvernement. Il existe « une possibilité que des situations difficiles se posent, comme celles du plafond et du fonds technologique. » Toutefois, un autre participant a fait la mise en garde suivante : ce que le Canada fait sur le plan intérieur est voué à l'échec si le pays n'est pas en mesure d'établir des liens à l'échelle internationale.

CHAPITRE CINQ

CONCLUSION

Les réunions d'information ayant pour objet *Objectif 2050* constituaient un terrain neutre, qui a permis des échanges francs et ouverts avec un large éventail d'intervenants régionaux. Il était manifeste que les participants voulaient s'engager et qu'ils souhaitaient poursuivre la discussion à mesure que le gouvernement fédéral ira de l'avant dans la conception et la mise en œuvre d'un système de quotas et d'échange pour le Canada. Bien que la convergence des points de vue exprimés et de la politique de prix pour le carbone proposée par la TRNEE ait varié sur l'ensemble du pays, à toutes les séances les participants ont appuyé énergiquement les domaines d'interprétation commune suivants :

- une politique de prix pour le carbone pour l'ensemble de l'économie, dont le champ d'application sera aussi large que possible;
- la politique de prix pour le carbone proposée dans *Objectif 2050* ainsi que les recherches et les analyses qui étayaient les principales conclusions et recommandations;
- la voie à suivre de la mise en œuvre du système de quotas et d'échange proposée dans *Objectif 2050*, que les participants considéraient comme une approche progressive logique pour mettre en œuvre une politique adaptative réduisant au minimum les risques;
- le message d'*Objectif 2050* consistant à prendre des mesures dès maintenant, plutôt que de les reporter;
- la transition de l'approche fragmentée actuelle des politiques et des prix pour le carbone dans l'ensemble du Canada vers une approche nationale unifiée;
- la recommandation formulée dans le rapport, qui consiste à transmettre un signal de prix pour le carbone qui soit sûr et crédible dès maintenant, tout en permettant de s'adapter à une situation en évolution au fil du temps;

- un système de quotas et d'échange qui pourra éventuellement être relié à un système américain;
- l'utilisation des recettes issues de la mise aux enchères d'abord et avant tout pour investir dans le déploiement des technologies et les innovations;
- les recommandations du rapport concernant l'établissement de nouvelles institutions de gouvernance.

En outre, dans l'ensemble des séances des participants souhaitaient que le gouvernement fédéral prenne conscience des questions préoccupantes ci-dessous :

- La mise en œuvre d'un système de quotas et d'échange risque de mettre les sociétés canadiennes en état d'infériorité sur le plan concurrentiel face aux sociétés américaines, en raison des mesures protectionnistes qui sont proposées dans l'avant projet de loi des É.-U. sur le climat, de la fuite de carbone et de la mise aux enchères des droits qui serait plus importante au Canada qu'aux É.-U.
- La capacité nécessaire pour répondre à la demande en électrification résultant du prix pour le carbone risque de faire défaut au système énergétique.

Entre autres questions sur lesquelles les participants *se sont entendus* lors de séances particulières, nous mentionnerons les suivantes :

- À la *séance de Vancouver*, les participants ont pressé le gouvernement fédéral de mettre en œuvre dès que possible une politique unifiée de prix pour le carbone dont le champ d'application sera très général, et ils l'ont énergiquement mis en garde contre le report de cette mesure.
- À la *séance de Calgary*, l'élimination graduelle des compensations nationales qui est prévue dans la politique de la TRNEE suscitait des préoccupations pour des représentants de divers secteurs.
- Toujours à la *séance de Calgary*, on a appuyé l'inclusion d'un fonds technologique (analogue à celui qui est actuellement en place en Alberta) à un système national de quotas et d'échange, plutôt que l'accès à des possibilités de réduction du carbone internationales.
- À la *séance d'Ottawa*, il a été mentionné que la rencontre n'était qu'une première étape pour aborder l'ensemble actuellement disparate des politiques fragmentées sur l'ensemble du Canada, et que la TRNEE ou d'autres institutions devraient miser sur ces séances afin d'établir *un dialogue public national permanent et éclairé*.

- À la *séance de Montréal*, les participants ont souligné que la politique fédérale actuelle agissait comme un obstacle au « choc du prix » nécessaire à la transition du système énergétique actuel vers une économie électrifiée.
- À la *séance d'Halifax*, les participants ont dit craindre les répercussions potentielles d'un prix pour le carbone sur les ménages et les collectivités rurales, en ajoutant que le gouvernement fédéral devrait s'assurer que les ménages et les collectivités vulnérables recevraient une aide appropriée afin de réduire au minimum les répercussions négatives.

Le domaine de *divergence* le plus courant chez les participants à toutes les séances se rapportait à la rigueur des cibles de 2020 et de 2050 du gouvernement fédéral. Selon les divers points de vue exprimés, l'économie canadienne risque d'être assujettie à des contraintes si l'on s'efforce d'atteindre les cibles, ou le manque de rigueur des mesures prises en matière de changements climatiques risque de compromettre l'environnement et l'économie.

ANNEXE A : SÉANCES D'INFORMATION

Le 13 mai 2009 : Calgary, Alberta

Rencontre accueillie conjointement avec
Climate Change Central
www.climatechangecentral.com



Le 14 mai 2009 : Vancouver, Colombie-Britannique

Rencontre accueillie conjointement avec le
Conseil du bassin du Fraser
www.fraserbasin.bc.ca



Le 19 mai 2009 : Toronto, Ontario

Rencontre accueillie conjointement avec la
Association of Power Producers of Ontario
www.appro.org



Le 20 mai 2009 : Ottawa, Ontario

Rencontre accueillie conjointement avec
Sustainable Prosperity
www.sustainableprosperity.ca



Le 21 mai 2009 : Montréal, Québec

Rencontre accueillie conjointement avec
Le Conseil patronal de l'environnement du Québec
www.cpeq.org



Le 16 juillet 2009 : Halifax Nouvelle-Écosse

Rencontre accueillie conjointement avec le
Conseil économique des provinces de l'Atlantique
www.apec-econ.ca



ANNEXE B : PARTICIPANTS

Remarque : Comme les séances d'information traitant d'*Objectif 2050* ont eu lieu au cours du printemps et de l'été 2009, il se peut que le titre et le nom de l'organisme de certains participants aient changé. Les renseignements ci dessous s'appliquaient au moment de ces rencontres.

Le 13 mai 2009 : Calgary, Alberta

Bob Page

Président de la TRNEE
Professeur TransAlta
Gestion et durabilité de l'environnement
Institute for Sustainable Energy, Environment
and Economy
Université de Calgary
Calgary (Alberta)

Richard Boyd

Analyste des politiques
Climate Change Central
Calgary (Alberta)

Oliver Bussler

Gestionnaire
Environnement commercial
EPCOR Utilities Inc.
Calgary (Alberta)

Claude Chamberland

Gestionnaire
Industrie et affaires gouvernementales
Projet Oil Sands Downstream
Shell Canada Energy
Calgary (Alberta)

William R. Clapperton

Vice-président
Affaires réglementaires, consultatives et
environnementales
Canadian Natural Resources Ltd.
Calgary (Alberta)

Daniel Collins

Conseiller principal d'affaires
Crédits et compensations pour le carbone
Petro-Canada
Calgary (Alberta)

Keith Driver

Vice-président des opérations
Bluesource
Calgary (Alberta)

Brian Gilbertson

Gestionnaire
Relations gouvernementales
Agrium Inc.
Calgary (Alberta)

Karen Haugen-Kozyra

Directrice
Élaboration de politiques et
solutions de compensation
Climate Change Central
Edmonton (Alberta)

Gary Holden

Président et premier dirigeant
Enmax
Calgary (Alberta)

J. A. (Jim) Hughes

Gestionnaire
Analyse énergétique
Compagnie pétrolière Impériale Ltée
Calgary (Alberta)

Rick Hyndman

Conseiller principal en matière de politiques
Changements climatiques
Association canadienne des producteurs pétroliers
Calgary (Alberta)

Tony Irwin

Gestionnaire
Changements climatiques et efficacité énergétique
Spectra Energy Transmission
Vancouver (Colombie-Britannique)

John Kenney

Conseiller en outils de gestion de l'environnement
Conception de politiques et de systèmes
Gouvernement de l'Alberta – Environnement
Edmonton (Alberta)

Alex Long

Conseiller principal en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Bruce Love

Directeur
Preferred Carbon
Calgary (Alberta)

Don MacDonald

Directeur
Marketing et développement des entreprises
Viterra
Calgary (Alberta)

Nathan Maycher

Gestionnaire principal
Développement durable
TransAlta Corporation
Calgary (Alberta)

Patricia McCunn-Miller

Membre du conseil d'administration
Climate Change Central
Calgary (Alberta)

David McLaughlin

Président et premier dirigeant
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Bob Mitchell

Gestionnaire
Changements climatiques, développement des
entreprises et planification stratégique
ConocoPhillips Canada
Calgary (Alberta)

Jon Mitchell

Chef
Politique et stratégie environnementales
EnCana Corporation
Calgary (Alberta)

Greg Moffatt

Directeur
Réglementation de l'environnement
TransCanada
Calgary (Alberta)

Randeep Nota

Spécialiste de politique environnementale et sur
les changements climatiques
Ville de Calgary
Calgary (Alberta)

Liz Quarshie

Sous-ministre
Environnement de la Saskatchewan
Regina (Saskatchewan)

Andy Ridge

Chef de l'unité de travail
Politique sur les changements climatiques
Environnement de l'Alberta
Edmonton (Alberta)

John Rilett

Vice-président
Climate Change Central
Calgary (Alberta)

Rob Saik

Président
Agri Trend Agronomy
Red Deer (Alberta)

Dave Sawyer

Directeur
EnviroEconomics
Ottawa (Ontario)

Dave Schwass

Conseiller principal
Environnement
NOVA Chemicals Research & Technology Centre
Calgary (Alberta)

John Skowronski

Directeur
Affaires environnementales
Institut canadien des produits pétroliers
Calgary (Alberta)

Tim Stobbs

Ingénieur spécialisé dans la planification des
émissions
SaskPower
Regina (Saskatchewan)

Neil Symington

Conseiller principal en matière de changements
climatiques
Développement durable
Suncor Energy Inc.
Calgary (Alberta)

Bill Tubbs

Spécialiste
Changements climatiques et efficacité énergétique
Spectra Energy Transmission
Vancouver (Colombie-Britannique)

Paul Vickers

Directeur général
Natsource Asset Management Corp.
Calgary (Alberta)

Debora Walsh

Conseillère principale
Affaires gouvernementales et questions de
réglementation
Affaires politiques, gouvernementales et publiques
Chevron Canada Resources
Calgary (Alberta)

Lisa Ward

Spécialiste des carburants et de la
conformité de la qualité
Husky Energy
Calgary (Alberta)

Ed Whittingham

Directeur de groupe
Services d'experts-conseils
Pembina Institute
Calgary (Alberta)

Allen Wright

Président et premier dirigeant
Association charbonnière canadienne
Calgary (Alberta)

Ziad Saad

Directeur des opérations
Association canadienne de pipelines d'énergie
Calgary (Alberta)

Le 14 mai 2009 : Vancouver, Colombie-Britannique

Janet Benjamin

Membre de la TRNEE
Présidente
Vireo Technologies Inc.
North Vancouver (Colombie-Britannique)

Dale Beugin

Conseiller en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Stephanie Cairns

Directrice de projet
Prix pour le carbone
Sustainable Prosperity
Victoria (Colombie-Britannique)

Katherine Cheng

Gestionnaire de projet
Division de l'environnement et de l'énergie
Levelton Consultants Ltd.
Richmond (Colombie-Britannique)

Mark Edwards

Directeur
Environnement et affaires générales
Teck Resources Ltd.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Robert W. Falls

Président-directeur général
ERA Ecosystem Restoration Associates Inc.
North Vancouver (Colombie-Britannique)

Meg Fricke

Gestionnaire
Changements climatiques et services de durabilité
Ernst & Young LLP
Vancouver (Colombie-Britannique)

Karen Graham

Analyste principale des politiques
Business Council of British Columbia
Vancouver (Colombie-Britannique)

Michael Harcourt

Conseiller
Solutions en matière de durabilité
Ancien premier ministre de la
Colombie-Britannique
Vancouver (Colombie-Britannique)

Matt Horne

Directeur par intérim
Solutions énergétiques pour la C.-B.
Pembina Institute
Vancouver (Colombie-Britannique)

Charles Jago

Président
Conseil du bassin du Fraser
Vancouver (Colombie-Britannique)

Al Kleinschmidt

Directeur
Boreas Consulting
Vancouver (Colombie-Britannique)

Tim Lesiuk

Directeur exécutif
Politique sur les changements climatiques
Cabinet du premier ministre
Climate Action Secretariat
Vancouver (Colombie-Britannique)

Alex Long

Conseiller principal en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Michael Margolick

Vice-président
Planification de l'alimentation et de la
transmission électrique
Naikun Wind Development Inc.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Morgan McDonald

Directeur
Sourcing Offsetters
Vancouver (Colombie-Britannique)

Ken McKinnon

Membre de la TRNEE
Président
Office d'évaluation environnementale et
socio-économique du Yukon
Whitehorse (Yukon)

Richard Prokopanko

Membre de la TRNEE
Directeur
Relations gouvernementales
Rio Tinto Alcan Inc.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Bob Purdy

Directeur
Développement d'entreprise et communications
Conseil du bassin du Fraser
Vancouver (Colombie-Britannique)

Tom Whelan

Associé
Dirigeant de l'industrie minière canadienne
Ernst & Young
Vancouver (Colombie-Britannique)

Peter Wynne

Gestionnaire des services techniques
Chevron Canada Limited – Raffinerie de Burnaby
Burnaby (Colombie-Britannique)

Le 19 mai 2009 : Toronto, Ontario**Thomas Brett**

Associé
Fogler, Rubinoff LLP
Toronto (Ontario)

Derek Burleton

Directeur de l'analyse économique
Groupe Financier Banque TD
Toronto (Ontario)

David Butters

Président
Association of Power Producers of Ontario
Toronto (Ontario)

Robert Cary

Président
Robert Cary & Associates Inc.
St. Catharines (Ontario)

Ben Dachis

Analyste des politiques
C.D. Howe Institute
Toronto (Ontario)

Julie Desjardins

Conseillère
Desjardins & Associates
Mississauga (Ontario)

Ken Elsey

Président-directeur général
Alliance de l'Efficacité Énergétique du Canada
Mississauga (Ontario)

Alex Long

Conseiller principal en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Maria Mavroyannis

Avocate
Deloitte LLP
Toronto (Ontario)

David McLaughlin

Président et premier dirigeant
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Paul McMillan

Premier vice-président
EPCOR Ontario
Toronto (Ontario)

Bob Oliver

Directeur exécutif
Pollution Probe
Toronto (Ontario)

George Pessione

Planificateur principal
Planification du système énergétique
Ontario Power Authority
Toronto (Ontario)

Peter Sergejewich

Directeur – Planification générale
Independent Electricity System Operator
Toronto (Ontario)

Stephen Somerville

Directeur
Competitive Power Ventures
Aurora (Ontario)

Ralph Torrie

Directeur général
Navigant Consulting, Inc.
Toronto (Ontario)

Jennifer Xu

Analyste des risques
Bruce Power
Toronto (Ontario)

Le 20 mai 2009 : Ottawa, Ontario**Bob Page**

Président de la TRNEE
Professeur TransAlta
Gestion environnementale et durabilité
Institute for Sustainable Energy, Environment and
Economy
Université de Calgary
Calgary (Alberta)

Aled Ab Iorwerth

Chef
Microanalyse
Finances Canada
Ottawa (Ontario)

George Anderson

Président-directeur général
Forum des fédérations
Ottawa (Ontario)

John Appleby

Chef
Analyse du marché sur l'utilisation finale
Ressources naturelles Canada
Ottawa (Ontario)

Dale Beugin

Conseiller en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Pierre Boucher

Président-directeur général
Association Canadienne du Ciment
Ottawa (Ontario)

Matthew Bramley

Directeur
Changements climatiques
Pembina Institute
Gatineau (Québec)

Scott Campbell

Directeur
Politique sur l'environnement et l'énergie
Chambre de commerce du Canada
Toronto (Ontario)

Margaret Chase

Économiste
Analyse et modélisation courantes
Environnement Canada
Gatineau (Québec)

David Chernushenko

Vice-président de la TRNEE
Président, Green and Gold Inc.
Ottawa (Ontario)

Nancy Coulas

Directrice
Politique environnementale
Manufacturiers et Exportateurs du Canada
Ottawa (Ontario)

Tom Courchene

Professeur et directeur
School of Policy Studies
Queen's University
Kingston (Ontario)

John R. Dillon

Vice-président
Affaires réglementaires et avocat-conseil
Conseil canadien des chefs d'entreprise
Ottawa (Ontario)

Sandra Duarte

Gestionnaire
Prospérité et changements climatiques
Haut-commissariat de Grande-Bretagne
Ottawa (Ontario)

Bruce Dudley

Premier vice-président
Delphi Group
Ottawa (Ontario)

Carmen L. Dybwad

Vice-présidente
Développement des entreprises et relations
extérieures
Canadian Energy Research Institute
Calgary (Alberta)

Stewart Elgie

Directeur associé et professeur
Sustainable Prosperity
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)

Brian Emmett

Directeur
Cercle Sussex
Ottawa (Ontario)

Jimena Eyzaguirre

Conseillère en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Pierre Guimond

Président-directeur général
Association canadienne de l'électricité
Ottawa (Ontario)

Stephen Hazell

Directeur exécutif
Sierra Club
Ottawa (Ontario)

Colin Hunt

Directeur
Recherche et Publications
Ressources naturelles Canada
Ottawa (Ontario)

Paul Lansbergen

Directeur
Fiscalité et questions commerciales
Association des produits forestiers du Canada
Ottawa (Ontario)

Michael Lister

Directeur adjoint
Forum des politiques publiques
Ottawa (Ontario)

Alex Long

Conseiller principal en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Tony Macerollo

Vice-président
Affaires publiques et gouvernementales
Institut canadien des produits pétroliers
Ottawa (Ontario)

Alfred A. MacLeod

Sous-ministre adjoint
Politique intergouvernementale
Bureau du Conseil privé
Ottawa (Ontario)

Robert Masterson

Directeur
Politique de l'industrie
Association Canadienne du Ciment
Ottawa (Ontario)

Will McDowall

Associé à la recherche
TRNEE
Ottawa (Ontario)

David McLaughlin

Président et premier dirigeant
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Isabel Metcalfe

Avocate, Affaires publiques
Association des industries solaires du Canada
Ottawa (Ontario)

Deborah Murphy

Associée
Changements climatiques et énergie
Institut international du développement durable
Ottawa (Ontario)

Jayson Myers

Président et économiste en chef
Manufacturiers et Exportateurs du Canada
Ottawa (Ontario)

Yves Poisson

Vice-président
Forum des politiques publiques
Ottawa (Ontario)

Pierre Sadik

Conseiller principal en politiques
David Suzuki Foundation
Ottawa (Ontario)

Carl A. Sonnen

Président
Informetrica Ltd.
Ottawa (Ontario)

Annika Tamlyn

Conseillère en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Patrick Taylor

Recensement de l'agriculture
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)

Andrew Van Iterson

Gestionnaire de programme
Coalition du budget vert
Ottawa (Ontario)

Ron Watkins

Président
Association canadienne des producteurs d'acier
Ottawa (Ontario)

David B. Watters

Président
Global Advantage Consulting Group Inc.
Ottawa (Ontario)

Elizabeth Weir

Présidente et première dirigeante
Energy Efficiency New Brunswick
Ottawa (Ontario)

Alexander Wood

Directeur de la recherche par intérim
Sustainable Prosperity
Ottawa (Ontario)

Le 21 mai 2009 : Montréal, Québec**Pierre Alarie**

Président
Pierre Alarie Consultants Inc.
Montréal (Québec)

Philippe Alary-Paquette

Analyste
Changements climatiques
Stabilis
Montréal (Québec)

J. B. Allard

Directeur
Affaires gouvernementales, développement
durable et marketing
Montréal (Québec)

Luc Baillargeon

Conseiller principal en environnement
Petro-Canada
Montréal (Québec)

Jean-Thomas Bernard

Titulaire de la Chaire en économie de
l'énergie électrique
Université de Laval
Québec (Québec)

Michel Bourbonnière

Chef – Performance et conformité, Direction –
Environnement et développement durable
Société de transport de Montréal
Montréal (Québec)

Mark Brooks

Gestionnaire de projet – Changements
climatiques
ÉcoRessources Consultants
Montréal (Québec)

Alain Brophy

Avocat
Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés,
s.e.n.c.r.l.
Laval (Québec)

Anne Frédérique Bourret

Avocate et agente de brevets et de marques de commerce
Ogilvy Renault LLP
Montréal (Québec)

Pierre Chaput

Directeur
Développement durable, santé et sécurité
Association de l'aluminium du Canada
Montréal (Québec)

Marie-Ève Chaume

Affaires environnementales
Quebecor World Inc.
Montréal (Québec)

René Drolet

Directeur
Politiques et recherche
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Robert Dubé

Membre de la TRNEE
Président
ATOOUT Personnel
Montréal (Québec)

Thomas Duchaine

Gestionnaire de projet
Changements climatiques
Équiterre
Montréal (Québec)

Simon Gaboury

Conseiller
Changements climatiques
[SSE], Amérique du Nord
Rio Tinto Alcan
Montréal (Québec)

Caroline Gélinault

Planification stratégique et affaires
gouvernementales
Hydro-Québec
Montréal (Québec)

Christopher Green

Professeur
Département de sciences économiques
Université McGill
Montréal (Québec)

Martin Kelly

Directeur exécutif
Bureau de Montréal
Golder Associés Ltée
Montréal (Québec)

Hélène Lauzon

Présidente
Conseil Patronal de l'Environnement du Québec
Montréal (Québec)

Sonia Léonard

Gestionnaire
Affaires environnementales et restauration
Ultramar
Montréal (Québec)

Alex Long

Conseiller principal en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Paul MacLean

Président
EEM Inc.
Montréal (Québec)

Ann McCarthy

Vice-présidente
Développement des entreprises
Marché climatique de Montréal
Montréal (Québec)

Rina P. McGuire

Présidente
Matériaux Spécialisés Louiseville Inc.
Louiseville (Québec)

Carol Montreuil

Vice-présidente
Est du Canada
Association canadienne des produits pétroliers
Anjou (Québec)

Johanne Pichette

Directrice
Investissements responsables
Marchés boursier, La Caisse de dépôt et
placement du Québec
Montréal (Québec)

Claude Pigeon

Vice-président
Association Canadienne du Ciment
Montréal (Québec)

Anne-Marie Sheahan

Associée
McCarthy Tétrault
Montréal (Québec)

Laurie Talluto

Conseillère en environnement
La Coop fédérée
Montréal (Québec)

Jocelyn Théberge

Directeur
Conestoga-Rovers & Associés (Québec) Inc.
Montréal (Québec)

**Le 16 juillet 2009 : Halifax,
Nouvelle-Écosse****Elizabeth Beale**

Présidente-directrice générale
Conseil économique des provinces de
l'Atlantique
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Zoë Caron

Eco-Efficiency Centre
Dalhousie University
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Raymond Coté

Membre
Nova Scotia Round Table on Environment and
Sustainable Prosperity
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Neil Craik

Professeur agrégé
Centre for Environment & Business
School of Environment, Enterprise and
Development (SEED)
University of Waterloo
Waterloo (Ontario)

Allan Crandlemire

Directeur exécutif
Conserve Nova Scotia
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Gerald Crane

Directeur
Recherche et analyse de partenariats
Executive Council Rural Secretariat
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

George Foote

Directeur
Climate Change Directorate
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Robert Grant

Associé
Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Stephen Hawboldt

Directeur exécutif
Clean Annapolis River Project
Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse)

Jason Hollett

Agent de développement énergétique
Direction des changements climatiques
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Halifax (Nouvelle-Écosse)

John S. Hughes

Directeur
Projets spéciaux
Prince Edward Island Environment, Energy &
Forestry
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Larry Hughes

Department of Electrical and Computer
Engineering
Dalhousie University
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Neil Jacobsen

Sous-ministre adjoint
Nouvelles sources d'énergie et développement
des marchés
Ministère de l'Énergie du Nouveau-Brunswick
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Martin Janowitz

Premier vice-président
Durabilité
Jacques Whitford
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Suzanne Ley

Direction générale des affaires
intergouvernementales, des politiques, de la
défense et de la coordination
Agence de promotion économique du Canada
atlantique
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Alex Long

Conseiller principal en politiques
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Tamara Lorincz

Directrice exécutive
Nova Scotia Environmental Network
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Leslie Malone

Adjointe aux politiques
Environment Northeast
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Ross V. Matthews

Gestionnaire
Sécurité, santé et environnement
Raffinerie de Dartmouth
Compagnie pétrolière Impériale Ltée
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Robin McAdam

Vice-président exécutif
Durabilité
Nova Scotia Power
Halifax (Nouvelle-Écosse)

David McLaughlin

Président et premier dirigeant
TRNEE
Ottawa (Ontario)

Robert Niven

Président
Carbon Sense Solutions Inc.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Gina Patterson

Directrice générale
Clean Nova Scotia
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Cheryl Ratchford

Coordonnatrice à l'énergie
Ecology Action Centre
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Bill Simpkins

Représentant de l'Atlantique
Institut canadien des produits pétroliers
Halifax (Nouvelle-Écosse)

John Woods

Vice-président
Développement énergétique
Minas Basin Pulp & Power Company Limited
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

WWW.TRNEE-NRTEE.CA